



## SAS ONYX

(Siret : 99126887100019)

M. TIBEAU

3 rue du Teil

19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques ainsi que les chauffe-eau thermodynamiques

Période couverte par le certificat : 30 janvier 2026 au 30 janvier 2027

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 01/01/2026 : 119028142A MCE 002 - ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD (Niort)

- décennale au 01/01/2026 : 119028142A MCE 002 - ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD (Niort)



### Numéro QualiPAC : QPAC/83342

Forme juridique : SAS

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 30 janvier 2026

**André Joffre,**

Président de Qualit'EnR

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

62 rue de la Chaussée d'Antin • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



**QualiPAC** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPAC n° 009007105 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 30 janvier 2028 pour QualiPAC module chauffage et ECS (probatoire)